

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 34 du 10 juillet 2014

**PARTIE TEMPORAIRE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 26

CIRCULAIRE N° 2325/DEF/DCSEA/SDA/SDA2/PM/EFR

relative au concours sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2015.

Du 19 juin 2014

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction « administration »*.

CIRCULAIRE N° 2325/DEF/DCSEA/SDA/SDA2/PM/EFR relative au concours sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2015.

Du 19 juin 2014

NOR D E F E 1 4 5 1 0 2 1 C

Références :

Décret n° 2008-942 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 24 ; signalé au BOC 41/2008 ; BOEM 614.1.1.2) modifié.
Arrêté du 24 septembre 2009 (BOC N° 40 du 19 octobre 2009, texte 4 ; BOEM 614.1.2.1).
Arrêté du 13 décembre 2013 (JO n° 294 du 19 décembre 2013, texte n° 44 ; JO/30/2014 ; signalé au BOC 10/2014 ; BOEM 614.1.2.2).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Circulaire n° 2705/DEF/DCSEA/SDA/SDA2/PM/EFR du 28 juin 2013 (BOC N° 32 du 25 juillet 2013, texte 12) modifiée.

Référence de publication : BOC n° 34 du 10 juillet 2014, texte 26.

Un concours sur titres, selon les dispositions du 2° de l'article 4. du décret de référence, pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences (IME) sera organisé en 2015.

1. DATES ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES.

Ce concours se déroulera les 12 et 13 mars 2015, à la direction centrale du service des essences - Fort de Vanves - Malakoff (92) - à partir de 9 h 30.

2. DOSSIER DE CANDIDATURE.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature ;
- une lettre de motivation ;
- un certificat médical établi par un médecin des armées précisant l'aptitude au recrutement dans le corps des IME et l'aptitude à faire campagne ;
- un état signalétique et des services ;
- les photocopies des bulletins de notation des 5 dernières années ;

- une copie soit du diplôme d'ingénieur soit une attestation de réussite de la scolarité à l'école navale ou à l'école de l'air ou l'école spéciale militaire de Saint Cyr ;
- un état des récompenses et des punitions.

Le dossier, complété de l'avis du directeur des ressources humaines de l'armée ou du service dont relève le candidat, devra être adressé par la voie hiérarchique, avant le 13 février 2015 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Direction centrale du service des essences des armées
Bureau SDA2/PM/EFR
14, rue Saint Dominique
75700 PARIS SP 07

3. DISPOSITIONS DIVERSES.

La circulaire n° 2705/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFR du 28 juin 2013 modifiée, relative au concours sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2014 est abrogée.

La présente circulaire sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'ingénieur général de 1^{re} classe,
directeur central du service des essences des armées,*

Jean-Luc VOLPI.

ANNEXE.
FICHE DE CANDIDATURE.

FICHE DE CANDIDATURE

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES INGENIEURS MILITAIRES DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMEES

CONCOURS (1) SUR TITRES - ~~SUR EPREUVES~~

Nom (2)..... Epouse.....	
Prénoms (3).....	
Date de naissance.....	
Numéro identifiant défense.....	
Entrée en service..... Origine.....	
Grade..... Date de nomination.....	
Armée..... Arme..... Bureau de gestion (terre).....	
Affectation	
ADRESSE PERSONNELLE (4)	ADRESSE PROFESSIONNELLE (4)
.....
.....
.....	Adresse télégraphique (MOFI/COFI) (4)
.....
Téléphones : Personnel	Professionnel (ligne civile).....
Portable	Portable.....
	Télécopie (ligne civile).....
DIPLOMES DETENUS	
DIPLOMES CIVILS DETENUS AVEC DATE D'OBTENTION (INGENIEUR ET AUTRES)	
.....	
.....	
.....	
DIPLOMES MILITAIRES DETENUS AVEC DATE D'OBTENTION	
.....	
.....	
.....	
CERTIFICATS MILITAIRES DE LANGUE DETENUS	
.....	
.....	
.....	

- (1) Rayer la mention inutile.
- (2) Ecrire en lettres capitales d'imprimerie, pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse.
- (3) Dans l'ordre de l'état civil.
- (4) Inscrire les noms propres en lettres capitales d'imprimerie.

Avis du commandant de la formation administrative :

Avis technique du gestionnaire d'armée ou du service:

Avis de directeur des ressources humaines d'armée ou du service :